

Notes pour une intervention au Congrès national de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles, à Poitiers, France, les 15 et 16 mai 2003.

L'Universalité du mutualisme et du coopératisme

Il m'est arrivé souvent, dans mes fonctions de dirigeant du mouvement coopératif du Québec, d'avoir à répondre à ces diverses questions, teintées d'inquiétude, au cours des dernières années : « Y a-t-il des coopératives ailleurs qu'au Québec ? Nos valeurs coopératives et nos façons de faire sont-elles partagées ailleurs dans le monde ? Pourrons-nous survivre à ce monde devenu fanatique du marché, du rendement, de la productivité ? »

Oui, ces questions sont posées malgré la place importante qu'occupe le mouvement coopératif, au Québec. Malgré la jeunesse du pays, des coopératives agricoles, des mutuelles d'assurances et des coopératives d'épargne et de crédit sont présentes au Québec depuis plus d'un siècle.

Fait intéressant d'ailleurs : les coopératives d'épargne et de crédit – les caisses populaires – sont nées grâce à des échanges intercontinentaux – entre l'Europe et l'Amérique. Le président de l'Alliance coopérative internationale, ici présent, sera sans doute heureux de se rappeler que les premières caisses populaires du Québec sont nées suite à un échange de correspondance entre un grand coopérateur italien, Luigi Luzzati et le fondateur des caisses populaires du Québec, Alphonse Desjardins.

Or, ces caisses populaires – comme les coopératives agricoles, n'ont cessé de croître depuis. Elles ont bien traversé les siècles. Inspirées par leur présence et leurs succès, de nouvelles coopératives dans divers secteurs d'activités sont par la suite apparues : coopératives de consommation, de production, d'habitation, de distribution, de communication ; coopératives dans le secteur de la culture ; coopératives de services funéraires,

coopératives de transport, coopératives dans le secteur de la santé, coopératives de travailleurs ou de travailleurs-investisseurs, etc.

Les coopératives ont pris une place telle dans l'économie du Québec, qu'en 1995, le gouvernement créait, à la suite d'un grand Sommet économique, le Chantier de l'Économie sociale à qui il confiait le mandat de promouvoir la création d'entreprises de l'économie solidaire et sociale. Résultat : il s'est créé un nombre important de coopératives et d'organisations sans but lucratif au cours des dernières années.

Le développement du Québec se fonde désormais sur une économie plurielle reconnue : une économie libérale et ses entreprises à capital-actions; une économie sociale et ses entreprises mutuelles et coopératives; et une économie publique et ses entreprises d'État.

Le réseau des coopératives de services financiers – ce secteur où j'ai fait la plus grande part de ma carrière - est devenu la principale institution financière, au Québec. Elle est aussi la plus grande coopérative de services financiers de tout le Canada. En plus d'offrir la gamme complète des services bancaires, les caisses collectivement, par l'intermédiaire de leur fédération, détiennent la propriété de compagnies d'assurance, de fiducie, d'investissement et de valeurs mobilières. Ce réseau d'environ 700 caisses compte plus de 5 millions de membres.

Bref, le Mouvement coopératif se porte bien au Québec. Il inspire confiance par son ancienneté et sa permanence; il occupe tous les replis du territoire québécois, et connaît une bonne croissance. La formule coopérative réussit, à mon avis, pour deux raisons principales : en premier lieu, parce que les coopératives sont essentiellement des associations de personnes dont les dirigeants élus démocratiquement sont porteurs des valeurs coopératives, c'est-à-dire des valeurs humaines fondamentales. Liberté d'adhésion, égalité des droits, équité dans le partage de la

richesse, solidarité et responsabilité des uns à l'égard des autres, autant de valeurs incarnées par la pratique des règles démocratiques.

En second lieu, la mutuelle et la coopérative sont aussi des entreprises, celles-ci étant le moyen que se donnent ces personnes pour répondre à certains de leurs besoins. Or, ces entreprises, (l'histoire récente le démontre) sont durables et adaptables. Durables puisqu'une étude gouvernementale récente démontre que les entreprises coopératives ont une durée plus importante que les entreprises familiales et certes aussi bonne que les entreprises traditionnelles. Adaptables, puisque au fil du temps, elles ont répondu à l'évolution des besoins de leurs membres. Au Québec, sous le souffle de la mondialisation et la turbulence d'un secteur économique en mutation et face à l'internationalisation de la finance, le réseau des caisses populaires s'est magnifiquement adapté aux exigences nouvelles de ses membres, et a su se solidariser en créant des coopératives de plus grande taille. Ainsi, les caisses se mettaient au niveau de l'évolution technologique et des exigences d'une nouvelle gestion des compétences. Bref, le réseau des caisses renforce ainsi ses propres institutions par diverses acquisitions, création de centres de services aux entreprises, établissement de ponts avec les entreprises de l'économie libérale afin d'assurer une plus grande présence du secteur coopératif dans l'économie du pays, adaptation à l'évolution technologique, tout en préservant ses valeurs fondamentales et ses caractéristiques exclusives.

L'ancienneté, la durabilité, la présence sur tout le territoire du Québec, et surtout la capacité d'adaptation des coopératives à un monde en mutation, font qu'elles tiennent toujours, à l'aube du XXI^e siècle, leur place et y jouent un rôle majeur.

Malgré cette réalité, en soi rassurante, la globalisation récente des marchés fait naître de nouvelles inquiétudes, tel qu'exprimées au début de mes propos.

Pour rassurer davantage ceux qui s'inquiètent de l'avenir du coopératisme et du mutualisme, il faut aussi rappeler que les coopératives ne sont pas seules au monde et que des entreprises de même nature sont aussi bien ancrées dans les autres provinces canadiennes. Rappeler aussi qu'aux États-Unis, ce pays fièrement capitaliste, les forces mutualistes et coopératives tiennent leur place. Non seulement dans le secteur financier ou des assurances, mais également dans le secteur agricole et dans le secteur de l'habitation. (Un récent voyage à New-York m'apprenait que dans cette seule ville plus de 1 million de personnes vivent dans des immeubles coopératifs...Et le président de l'Alliance coopérative nous rappelait, tout à l'heure, qu'il existe des milliers de coopératives d'habitation à New-York...et plusieurs autres milliers sur l'ensemble du territoire américain.)

Et, ce qui a encore plus de poids – dans ce monde globalisé – il devient utile de rappeler la forte présence des entreprises mutuelles et coopératives en Europe – berceau de la mutualité et du coopératisme. Peu de gens chez-nous savent que parmi les plus grandes banques européennes, des entreprises mutualistes tiennent leur place et peu de gens connaissent la vigueur des coopératives agricoles sur ce continent.

Il importe aussi de rappeler aussi que sur tous les continents, on compte plus de 800 millions de coopérateurs ! Personnellement, profitant du privilège qui m'a été accordé de siéger au conseil d'administration de l'Alliance coopérative internationale et de présider l'Association internationale des banques coopératives, j'ai pu évaluer la forte volonté d'un nombre croissant de gens de toutes races et de toutes couleurs s'associer dans des coopératives, tant en Amérique Centrale qu'en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, afin de mieux affronter les défis du monde nouveau et de satisfaire aux besoins de leurs populations.

Certes, les changements politiques, économiques et sociaux qui ont cours depuis une vingtaine d'années partout dans le monde

posent des défis considérables aux sociétés coopératives. Mais, ces changements leur offrent aussi de belles occasions de croissance et d'expansion. D'un côté, il y a les défis de la compétitivité qui les interpellent sur le plan de la capitalisation, de la rentabilité, de l'efficacité de fonctionnement et de la rapidité d'exécution. De l'autre, toutefois, il y a les excès du libéralisme économique qui leur offrent le scénario le plus classiquement propice à leur développement.

À bien y penser, les mutuelles et les coopératives jouissent actuellement de vents favorables :

1) comme entreprise, elles ont déjà l'expérience de règles de gestion que les gurus actuels de la gestion annoncent comme une trouvaille. Par exemple : fini, nous dit-on, est le temps des entreprises misant sur le génie d'un seul cerveau. L'avenir, nous disent-ils, est désormais dans le regroupement des intelligences et des forces. Or, « être intelligents à plusieurs » n'est-elle pas la caractéristique première des entreprises de l'économie solidaire ? Et l'accélération modérée de la rapidité d'exécution n'est-elle pas la garantie de décisions plus mûries et plus sages ?

Ou encore, nous disent les nouvelles règles de gouvernance des entreprises, il faut donner une plus grande place aux actionnaires des entreprises dans les orientations et décisions de l'entreprise. Or, dans les coopératives, cette règle est fondamentale : l'assemblée générale des membres est souveraine et tous sont égaux.

La pratique des valeurs coopératives n'est certes pas un obstacle à la compétence des gestionnaires et des dirigeants des coopératives. Au contraire, motivés non seulement par l'appât d'un gain personnel mais par la défense de valeurs sociales et la promotion de sociétés plus justes et plus humaines, ceux-ci sont plus ouverts au travail en équipe, à l'écoute des autres, à la prise de décision en groupe – ce qui, toujours selon les spécialistes de la

gestion – est la forme de gestion contemporaine la plus efficace et productive.

Oui, les entreprises de l'économie solidaire s'adaptent fort bien aux exigences d'une saine et moderne gestion.

2) Mais, il y a surtout cette notion de propriétaire-usager, (une exclusivité!), c'est-à-dire toutes ces personnes (les membres) qui volontairement et collectivement s'imposent la pratique des règles démocratiques pour assurer l'incarnation des valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité et afin d'accorder la souveraineté à l'assemblée générale des membres.

Dans le monde d'aujourd'hui, il est indéniable que la pratique démocratique constitue une valeur ajoutée. Ne cherche-t-on pas, partout dans le monde, à instaurer des régimes démocratiques ? Les valeurs démocratiques ne sont-elles pas à l'ordre du jour ?

Or, ne l'oublions pas, les coopératives et les mutuelles n'existent pas pour elles-mêmes. Elles sont des entreprises d'un système économique qui s'inscrit dans un projet de société. Un système aussi ancien que le besoin d'entraide et de solidarité entre les hommes. Ce besoin est toujours présent. Il est même d'une urgente actualité. Peut-on imaginer l'humanité sans la pratique de la solidarité ? La solidarité n'est-elle pas un comportement humain que l'on observe à tous les âges, même les plus anciens de l'humanité. Au point où, en réaction contre les conditions créées par l'évolution d'une économie marchande et la révolution industrielle, cette solidarité s'est organisée et institutionnalisée, il y a déjà fort longtemps et a pris la forme d'une économie solidaire dont les entreprises principales sont les mutuelles, les fraternelles et les coopératives.

Ce qui importe à mon avis, c'est non seulement de faire connaître la solidité, les progrès et les succès des entreprises de l'économie sociale – mais surtout de faire connaître la pertinence actuelle et d'avenir du projet de société dans lequel ces entreprises s'inscrivent.

Le monde d'aujourd'hui réclame davantage de démocratie. C'est ce qu'offre l'économie mutualiste ou coopérative.

Le monde d'aujourd'hui réclame davantage de démocratie participative et directe. C'est ce qu'offre l'économie mutualiste ou coopérative.

Le monde d'aujourd'hui réclame davantage de transparence dans la gestion des entreprises. C'est ce qu'offre l'économie mutualiste ou coopérative.

La démocratie ne peut pas être que parlementaire. Aujourd'hui, les citoyens et citoyennes veulent davantage participer aux décisions qui les concernent. Non seulement lorsqu'il s'agit des affaires de l'État – mais lorsqu'il s'agit des affaires financières, économiques, culturelles et écologiques.

En ce sens, le projet d'une économie davantage démocratique et plus générale est d'une vibrante actualité.

Pour rassurer les gestionnaires et membres des coopératives et mutuelles, il faut mondialiser la connaissance de nos succès respectifs. Je suis d'accord. Mais pour les rassurer quant à la pérennité de ce grand mouvement, il faut mondialiser les valeurs coopératives et mutualistes – ce qui donnera un sens profond et prometteur à nos activités économiques.

Ainsi compris, le mutualisme et le coopératisme ne sont plus sur la défensive – mais à l'offensive puisqu'ils proposent d'humaniser l'économie et de la rendre servante des populations. Un projet dont le monde d'aujourd'hui a certes grandement besoin.